

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois......50
Trois mois......25
Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne ainsi que la nouvelle. Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Édouard
For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen and rates obtained from the following agencies:
Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.
A. McKim & Co. St. James Street.
Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.
New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.
London: E. & J. Hardy & Co., 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 30 Juin

A Washington, le président Roosevelt a eu l'honneur de recevoir le cardinal Satolli, qui lui a été présenté par le rév. Père Stafford, le curé de l'église St-Patrice, à New-York.

La célébration du troisième centenaire de Port Royal a eu un immense succès. Plus de 10,000 personnes y assistaient.

A Ottawa, Harry Waber, accusé d'avoir placé une obstruction sur la voie du "Canada Atlantic," a été condamné à trois ans d'emprisonnement au pénitencier de Kingston.

A New-York, on a trouvé sur la rivière "North", le cadavre d'un homme qui avait les pieds solidement liés ensemble et qui portait au cou une pièce de fer du poids de vingt livres. Tout indique que le malheureux a été criminellement noyé.

A St-Louis, Mo., un incendie qui a menacé durant un certain temps de détruire plusieurs bâties de l'exposition, a consumé la maison de Hoo Hoo, en détruisant totalement le contenu. Les pertes sur la bâtisse et son contenu sont estimées à \$60,000.

Au banquet du Club Canadien, à Londres, présidé par Sir Gilbert Parker, il a été déclaré que 145 officiers canadiens font partie de l'armée impériale.

Le roi Édouard est parti de Port Victoria à bord du yacht royal "Victoria et Albert," escorté de quatre croiseurs et de six torpilleurs. Le roi Édouard se rend à Kiel.

A Paris, le bureau des affaires étrangères a reçu avis que la Porte s'était rendue complètement à toutes les réclamations des puissances contre les persécutions des Arméniens. En conséquence de ce redressement de torts, tous les prisonniers seront libérés et pourront retourner dans leurs foyers. De plus, ils seront indemnisés pour les pertes qu'ils ont éprouvées.

A Newport, Vt., dimanche dernier, a eu lieu la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique de Sainte-Marie-Etoile des Mers. L'assistance était considérable. On remarquait la présence des premiers citoyens de la ville et d'un grand nombre de représentants des églises baptistes, congrégationnelles et méthodistes. Mgr Michaud, évêque de Burlington, malade depuis quelques jours, n'avait pu se rendre à la cérémonie. Le sermon français fut prononcé par l'abbé LePailleur, de Montréal, et le rév. Claremont, curé, remercia

les citoyens de Newport, de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à son appel. La nouvelle église coûtera \$25,000.

Le docteur Victor J. A. Venner est mort subitement, à Campbellton, N. B. Le docteur était né à Québec en 1849. Ayant fixé sa résidence à Campbellton, le défunt s'y était acquis en peu de temps une belle clientèle. Il était membre du Bureau de santé de Campbellton, et pendant plusieurs années il avait été commissaire d'écoles.

A Montréal, le jeune David Cromb, âgé de 9 ans, s'est étouffé avec une feuille d'érable qu'il s'était mise dans la bouche pour en faire un sifflet. Les médecins ont soumis la victime aux traitements ordinaires en pareilles circonstances, mais tous leurs efforts furent inutiles, et l'enfant expira au bout d'une demi-heure, sans avoir pu recouvrer sa connaissance.

Le cadavre d'une femme appelée Letarte a été exhumé sur l'ordre du coroner G. W. Jolicœur, à Québec. On soupçonne un cas d'empoisonnement. Le Dr Bédard aidé de deux autres médecins a fait l'autopsie du cadavre. A l'enquête, le verdict a été que madame Vve P. Letarte est morte d'empoisonnement par des produits alimentaires en boîtes, contenant des poisons organiques.

David Smith, habitant à Clear Spring, voulut, le soir venu, faire entrer à l'étable avec ses vaches un taureau de 4 ans. L'animal, vicieux, se précipita sur Smith et lui passa ses cornes à travers le corps. En voyant tomber son mari, Mme Smith perdit connaissance. Seule une petite fille, âgée de 9 ans, ne perdit pas sang froid. Elle courut à la maison chercher le fusil de son père et tua le taureau de ses deux coups. Il était malheureusement trop tard, car Smith était mort.

J. L. Macdougall, auditeur général du Canada nommé en 1878, par le gouvernement MacKenzie, a demandé sa mise à la retraite.

Quelques journaux suggèrent qu'un banquet soit donné à Lord Dundonald qui laissera bientôt le Canada. On parle à Ottawa de faire une grande démonstration à Lord Dundonald, lorsqu'il quittera la capitale.

Le New-York Herald, répondant à la Tribune de Chicago qui conseille au gouvernement américain d'établir des relations commerciales plus étendues et plus étroites avec le Canada, est bien prêt à admettre que cette union plus intime des deux peuples aurait d'excellents résultats, mais il dit que les Américains ont trop de fois refusé des offres de réciprocité venues du Canada pour croire qu'il soit possible, à l'heure actuelle, d'obtenir de meilleurs arrangements de commerce.

On annonce que le Roi, à l'occasion de la fête de Victoria, a accordé les honneurs suivants: Chevalier commandant de St. George, le sénateur Geo. Alex. Drummond, de Montréal; chevalier Bachelier, Hugh Montague Allan, de Montréal. Sont créés compagnons de l'Ordre Impérial du service civil: Antoine Gobeil, sous ministre des travaux publics, J. R. Wallace, du ministère des finances, A. Boucher, assistant greffier du Sénat, David Pottinger, gérant général de chemins de fer du gouvernement, Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif de Québec. Reçoivent la médaille de l'Ordre Impérial du Service civil, ent'autres Édouard Masson, gardien de la Grosse Ile, Wilfrid Dubé, messenger en chef du département du procureur général à Québec.

We have received from the author, Watson Griffid, editor of Industrial Canada, a neat little illustrated book entitled Protection and Prices and the Farmer's Home Market. In brief it is a reasoned

campaign argument in favour of a new tariff giving higher protection to Canadian industries. How determinedly the protection campaign is being urged is shown in the statement of Mr. Griffid that the first edition of his little book reached a circulation of 78,000 copies and twenty thousand of the second edition have been already sold, while in addition he has sent out about a million small pamphlets in favor of protection during the past year.

L'Assomption

Seance du Conseil Exécutif de l'Assomption, tenue à St-Hilaire, N. B., jeudi, le 23 juin, à 2 heures de l'après midi, conformément aux avis publiés dans les journaux;

Le Président Général M. le Sénateur Poirier, en ouvrant la séance, déclare qu'il persiste dans sa détermination de résigner sa charge, afin de tuer dans son germe, le commencement de division que nous voyons joindre dans nos rangs.

C'est pour l'union, l'harmonie, la bonne entente cordiale qu'il démissionne. Aucune arrière pensée de blâme à qui que ce soit, ni de reproche, ni d'amertume, ne détermine son acte. Il faut rester unis et sauvegarder la Société l'Assomption, l'arche sainte de notre nationalité.

En conformité avec la résolution passée à Arichat, en 1900, il fut décidé que la prochaine Convention Générale aurait lieu, le 15 Aout 1905, à Caraquet N. B.

Sur proposition du Dr. L. J. Belliveau, Secrétaire Général, appuyée par M. Jos. Octave Arsenault, de l'Ile Saint-Jean, le Dr. F. X. Comeau, de Caraquet fut choisi comme Président Général pour succéder au Sénateur Poirier.

Puis la démission du Sénateur Poirier fut acceptée.

Des résolutions furent passées remerciant le Sénateur de ses longs et fidèles services.

Résolu que le compte rendu de cette séance soit envoyé aux journaux, ainsi que le Rapport du Sénateur Poirier, rendant compte de ce qui s'est fait sous sa présidence.

G. BELLIVEAU
Secrétaire Général

Shediac N. B.
le 13 juin 1904

LE CO-CERT DES ELEVES DU COUVENT N. D., JEUDI DERNIER

Comme tous les ans, la semaine dernière, le concert donné par les élèves du couvent N. D., Tignish, a eu lieu à la salle Tignish, jeudi soir dernier. Il y avait au delà de trois cent personnes dans la salle.

Les élèves ont donné la plus grande satisfaction. Pureté de diction, élégance du geste, correction de tenue tout y était.

Nous les félicitons tous, mais nous félicitons surtout les admirables éducatrices qui sont au fond de tous ces succès remportés par les enfants et qui façonnent d'une main aussi douce que sûre les petites âmes que nous aimons tant et qui doivent faire la joie de nos lendemains.

Nous sommes heureux de constater que le public a généreusement répondu à l'appel fait pour se rendre à cette soirée. La somme réalisée a été au delà des espérances.

- Voici le programme:
- 1—Ouverture The Jealous Blackbird Orchestra.
 - 2—Grand chorus The Distant Chimes Choir of 32 voices.
 - 3—Violin Duet Snap Shot Galop Misses G. McTague and N. Dalton
 - 4—Drama The Greatest Plague in Life Convent Girls
 - 5—Instrumental La fille du Régiment Orchestra.
 - 6—Vocal Duet The Angels' Home Mrs J. T. Hackett and Rev. A. J. McDougall.
 - 7—Drill Song Busy Little Workers Children.
 - 8—French Drama Brouillées à mort Convent Girls
 - 9—Grand Chorus Will you come to my home Choir.

- 10—Instrumental Zinger Ella Polka Orchestra.
- 11—Vocal Solo Rev A. J. McDougall.
- 12—Humorous Dialogue Patient Peggy Misses McElroy & Kilbride.
- 13—Violin Solo Pickaninnies on Parade L. S. Perry.
- 14—French Chorus Les Fauvettes Choir
- 15—Instrumental Selected Orchestra.
- 16—Pantomime Home Sweet Home 10 Girls.

GOD SAVE THE KING

DOIT ETRE PROMU A LA PRETRISE

M. Jean A. Gaudet Eccl. est de retour dans le diocèse depuis le 21 du courant. Lui et M. Joseph Gallant Eccl. ont été promus au sous-diaconat hier. Dimanche prochain le 3 juillet ils recevront l'ordre sacré du diaconat et le 10 ils seront élevés à la prêtrise. M. Gaudet célébrera sa première messe dans la chapelle du Couvent Notre Dame, Rustico.

Le Petit Jean

Le père du petit Jean était mort de misère.

Six mois après, sa pauvre mère, épuisée de privations et de chagrins, le suivit dans la tombe.

—Adieu, mon cher petit, je ne regrette sur la terre que toi. Sois bien sage, nous nous retrouverons au ciel, avait-elle dit à son enfant.

Et le pauvre petit était resté tout seul en ce monde.

Il n'avait que six ans.

Une charitable voisine le recueillit, mais quelque bien qu'elle le traitait, sa pensée toujours s'en allait vers ses parents: il avait soif de leurs caresses!

—Au ciel, cet enfant doit être bien beau, pensait-il, puisque papa et maman ont laissé leur petit Jean, qu'ils aimaient tant, pour y aller. On doit avoir du pain tous les jours, au ciel, et ne plus jamais grelotter.

Pourquoi ne m'ont-ils pas emmené avec eux? Oh! comme je voudrais les revoir et les embrasser bien fort. Et sous l'empire de ces réflexions captivantes, il se mit un jour en tête de partir lui-même pour le ciel.....

Après un marche bien long pour ses petites jambes, il arriva dans un village, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste, et tomba, exténué de fatigue, devant une maison surmontée d'une croix. C'était le presbytère.

Le bon curé entendit un gémissement, ouvrit et trouva le pauvre petit étendu sur le seuil.

—Qui es-tu? pauvre enfant, et d'où viens-tu? lui demanda-t-il avec bonté.

—Je suis le petit Jean, papa et maman m'ont laissé tout seul. Ils sont au ciel... Où est le ciel, pour que j'aille les retrouver? Je le cherche et je suis fatigué d'avoir beaucoup marché.

—Viens avec moi, pauvre petit, nous le chercherons ensemble, lui répondit le curé, tout ému.

C'est ainsi qu'il adopta l'orphelin. Jean vivait moins malheureux auprès de l'excellent prêtre; mais son chagrin persistait toujours et son idée fixe aussi.

—Où donc est le ciel, Monsieur le curé? demanda-t-il, et pourquoi ne m'y conduisez-vous pas, comme vous me l'avez promis?

—Prie Dieu, mon cher enfant, lui répondit l'ecclésiastique; c'est lui qui te le fera trouver, si tu es bien sage.

Jean, dès lors, passa une partie de son temps à l'église. Les statues des saints lui devinrent si familières, qu'il les considérait comme de vraies amies; je crois même qu'il leur parlait souvent.

Il affectionnait en particulier un St-Jean-Baptiste avec l'agneau. Cette statue, en bois sculpté, d'un travail assez ancien, était une vraie curiosité; mais les choses curieuses ne sont pas toutes jolies. Ce St Jean-Baptiste en était la preuve, car on l'avait fait bien laid et, surtout d'une manière extraordinaire, ainsi que l'agneau. Le bon petit Jean s'arrêtait sou-

vent devant ce Saint-Jean-Baptiste dont l'aspect lui inspirait la plus grande piété. Dans sa naïveté d'enfant, il finit par s'imaginer que le pauvre saint n'était si maigre que parce qu'il pourrait de faim; et alors ses yeux s'emplissaient de larmes.

Le lendemain, il mit de côté la moitié de son pain et le déposa au pied de la statue, en lui disant:

Mange sans crainte, pauvre Saint-Jean-Baptiste, je n'en prive personne; c'est sur ma part que je te donne cela, et je te promets de t'en apporter autant tous les jours; mais tu en donneras un petit morceau à l'agneau.

Quand il revint, le pain n'était plus là. L'enfant, tout heureux que son offrande eut été acceptée, recommença tous les jours et, tous les jours, le pain disparaissait.

Mais au bout d'un certain temps, le petit Jean s'aperçut que sa chère statue n'avait pas perdu sa triste apparence et que, vraiment, elle n'engraissait pas du tout, ni l'agneau non plus.

Il s'en plaignit à monsieur le curé.

—Voilà bien des jours que je partage mon pain avec le Saint-Jean-Baptiste de l'église. Il est si maigre, le pauvre saint! mais il n'a pas l'air de se porter mieux pour cela. Qu'est-ce que ça veut dire? Je croyais qu'il était malade de faim.

—Mais Saint-Jean-Baptiste ne peut pas manger ton pain!

—Mais si, il mange tout ce que le lui apporte.

Le curé, fort étonné, résolut d'éclaircir le mystère.

Il dit au petit Jean d'offrir son pain à Saint-Jean-Baptiste, comme à l'ordinaire, et lui-même, dissimulé dans l'ombre d'un confessionnal, placé en face de la statue, se mit à surveiller en priant.

Jean avait quitté l'église depuis quelque temps déjà, et le silence n'y était troublé que par les bruits lointains de la campagne, lorsque le pieux guetternent entendit un pas furtif. Il aperçut aussitôt une fillette fort pauvrement vêtue qui s'avançait craintivement. Arrivée devant la statue, l'enfant se saisit du pain déposé aux pieds de Saint-Jean-Baptiste, le baisa et, le cachant sous ses haillons, allait se retirer, quand le prêtre sortit de sa cachette et s'approcha d'elle.

Alors la petite, toute tremblante: —Monsieur le curé, je ne suis pas une voleuse, dit-elle. Je viens tous les jours prendre le pain que Saint-Jean-Baptiste me donne.

—Comment sais-tu que Saint-Jean-Baptiste te donne ce pain?

—On m'avait repoussée dans plusieurs femmes et j'allais mourir de faim. Je n'osais plus demander nulle part. Je suis entrée dans l'église et j'ai bien prié Saint-Jean-Baptiste, patron de mon pauvre papa, afin qu'il me donnât à manger; et il ne m'a pas chassée, lui, le bon saint. Bien au contraire, car, en levant les yeux, j'ai vu à ses pieds un morceau de pain.

Je l'ai pris, et il m'en envoie autant chaque jour.

Le petit, qui avait vraiment nourri Dieu dans la personne de cette petite fille pauvre, avait trouvé ainsi le chemin du ciel, où il voulait aller rejoindre ses chers parents.

La vraie charité, la chrétienne conduit sûrement au ciel.

Les Toilettes d'Ete

Les Toilettes d'Ete

Mousselines, batistes, linons organiques vont se disputer nos faveurs, et nous serons certes bien embarrassés pour fixer nos préférences, car tous ces tissus bien travaillés feront de si jolies toilettes, que toutes seront bien tentantes.

Ces étoffes d'une souplesse et d'une légèreté idéales demandent naturellement des façons ouvragées, mais ouvragées ne veut pas dire ici compliquées, tout au contraire; ces fronces, ces bouillonnées et ces volants qui donneront à la robe le flou indispensable pour être dans la note voulue, simplifieront même l'exécution en ce sens que, dissimulant en partie le fond même de la toilette, ce n'est pas la robe qui sera très

bien faire bonne figure, même s'il n'est pas parfait.

Les adroites ouvrières sauront naturellement bien faire de fraîches et légères toilettes, mais aussi celles dont les talents ne se sont pas encore beaucoup exercés; celles-ci même ne reculeront pas devant la confection d'une robe de mousseline.

Mais voyons quels sont les tissus à choisir. Disons tout d'abord que le blanc nous plaît plus que jamais, comme aussi la nuance champagne; nous en profiterons pour faire en linon uni ou en linon brodé, en mousseline plumetis et encore en broderie anglaise, des robes d'une délicate fraîcheur.

La vogue du blanc n'empêchera nullement que jeunes filles et jeunes femmes se laissent tenter par les heureuses dispositions des organes imprimés, des batistes filetées, des nansouks, et aussi des satinettes similitées qui imitent si bien le foulard; la mousseline est aussi bien charmante; mais nous ne saurions trop le répéter; linons et mousseline seront grands favoris.

Nous savons que les fronces sont unanimement adoptées, bien des personnes leur reprochent leur épaississement quand il s'agit de les faire dans du lainage, mais comme elles sont bien à leur place avec les nuageux tissus de coton! Pour ma part, je n'ai jamais aimé les jupes collantes en batiste, tandis que je trouve une grâce charmante à ces fronces qui fournissent de multiples et souples plis à l'entour du buste.

Donc, des fronces, mesdames et mesdemoiselles, qui faciliteront votre besogne, car combien d'entre vous reculent devant l'exécution d'une robe ajustée, sont enhardies quand il s'agit de fronces!

Puis à cela vous ajouterez de mignons volants de même étoffe, que vous vous contenterez d'ourler si vos goûts sont simples, tandis que si vous avez un penchant à la coquetterie, ces volants seront ourlés de dentelle; ou bien vous les ferez alterner avec des entre-deux de dentelle, à moins que vous ne préfériez des incrustations; tout ceci ne nuira point aux bouillonnées qui voisineront fort agréablement. Joignez encore des plis à la religieuse mis en bas de la jupe, à mi-corps, ou vous voudrez, et vous aurez une idée de ce que peut être une robe de mousseline.

Certes, il ne faut pas craindre de tirer l'aiguille, car il y a un nombre respectable de points à faire; mais quelle satisfaction quand on a réussi une toilette de ce genre!

Il ne faudrait point cependant vous effrayer si l'on se plaît à surcharger les jupes et les corsages: on peut tout de même être gentiment mise en réduisant les garnitures au minimum; puis une jeune fille doit toujours garder une note plus simple qu'une jeune femme.

Une façon de corsage qui sied particulièrement bien, aux bustes frêles des jeunes filles, c'est le fichu Marie Antoinette qui les décolleté très légèrement. Toujours aussi des grands cols-pèlerines de tous genres et de tous styles qui, masquant en partie le corsage en simplifiant beaucoup l'exécution.

Les manches sont longues ou demi-longues selon le goût.



GUERIT LE MAL DE TÊTE

En 30 minutes au votre argent sera remis

Chez tous les pharmaciens.
25c la boîte.
(Echantillon et Livret Gratuits.)
THE HERALD REMEDY CO.
Montreal